

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 11126 - Pourquoi devons-nous être responsables de ce qui nous est prédestiné ?

---

### question

Si la destinée de l'individu est tracée par Allah avant sa naissance et s'il a été écrit qu'il tuerait une personne, comment l'empêcher de la tuer ? Pourquoi la punir pour l'avoir tué alors qu'il ne pouvait pas s'en abstenir ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Allah a établi son décret. La foi au décret et au jugement fait partie des piliers du credo (musulman). Allah a créé les créatures tout en sachant ce qu'elles vont faire grâce à Son immense science et à Sa vaste connaissance. Il a accordé au serviteur un choix et lui a tracé le chemin du bien. S'il fait du bien, il le fait pour lui-même, et s'il fait du mal, il le fait contre soi-même. A ce propos le Très Haut a dit : **Quiconque fait un bien fût- ce du poids d' un atome, le verra,- et quiconque fait un mal fût- ce du poids d' un atome, le verra.** (Coran, 99 :7-8 ) et dit : **- Et par l' âme et Celui qui l' a harmonieusement façonnée;- et lui a alors inspiré son immoralité, de même que sa piété!- A réussi, certes, celui qui la purifie.- Et est perdu, certes, celui qui la corrompt.** (Coran, 91 :7-10 ).

Aussi, il n'est pas permis de porter atteinte injustement à quelqu'un en le tuant ou en lui faisant d'autres (torts). Quiconque le fait mérite une peine ici-bas et un châtement dans l'Au-delà pour avoir violé la loi d'Allah.